



## ACCÉDER AUX SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

# SUBVENTION POUR FRAIS

Choisir des services autorisés de garde d'enfants de qualité aidera votre enfant à apprendre et à grandir. Vous voulez que votre enfant soit en sécurité et heureux. Un programme autorisé de services de garde d'enfants fournit des services de garde tout au long de l'année. Certains programmes offrent également des services à temps partiel, des programmes de garderie éducative et des services de garde temporaires. Les programmes de garde d'enfants d'âge scolaire sont autorisés à fournir des services de garde avant et après l'école, ainsi que lors des journées pédagogiques et des vacances scolaires.

Une aide financière vous aidant à assumer le coût des services de garde est disponible par l'entremise des services à l'enfance et à la communauté du comté de Simcoe. Si l'aide financière pour les frais de garde d'enfants nécessite de vous inscrire sur une liste d'attente, vous pouvez appeler notre bureau afin d'ajouter votre nom à cette liste.

Les besoins financiers sont déterminés en fonction des revenus.

**Pour plus de renseignements, contactez le département des Services à l'enfance et à la communauté au 705-722-3132 signalez 2.**

**Ou appliquez en ligne au [www.simcoe.ca](http://www.simcoe.ca), recherchez Demande de subvention en ligne.**

Revenus familiaux nets combinés	Contribution parentale quotidienne estimée
20 000 ou moins	\$0
30 000 \$	\$4
35 000 \$	\$6
40 000 \$	\$8
45 000 \$	\$13
50 000 \$	\$19
55 000 \$	\$25
60 000 \$	\$30
65 000 \$	\$36
70 000 \$	\$42
75 000 \$	\$48

\*Les calculs sont basés sur un service de garde à temps plein.

